



Guide de l'emploi en Val d'Oise

Toutes les ressources du Département
à destination des demandeurs d'emploi



Édito

Parce qu'il est un facteur essentiel d'intégration sociale, l'emploi est au cœur des politiques publiques mises en œuvre par le Département.

Afin d'inscrire chaque demandeur d'emploi dans un parcours d'insertion professionnelle réussi, le Département du Val d'Oise finance différents dispositifs et s'appuie sur une collaboration opérante avec l'ensemble des partenaires concernés.

Ce guide pratique, conçu par le Conseil départemental et en partenariat avec Pôle Emploi, vous permettra d'identifier les dispositifs et les ressources du Département mis à votre disposition, ainsi que les structures et interlocuteurs susceptibles de vous soutenir dans vos démarches.

Aides financières, humaines ou techniques ; formations ou projet professionnels : le Département s'implique à vos côtés et vous accompagne à chaque étape de votre recherche d'emploi.



MARIE-CHRISTINE CAVECCHI

*Présidente du Département
du Val d'Oise*



MICKAËL DECLERCK

*Conseiller départemental
en charge de l'emploi*

#accompagnement

J'élabore mon projet professionnel .1

➤ Avec Pôle Emploi

Je suis accompagné dans :

- La construction de mon projet professionnel ;
- La création ou la reprise d'entreprise.

➤ Avec l'Accompagnement global

Je bénéficie de différents dispositifs mis en place avec Pôle Emploi pour être accompagné :

- Activ' projet ;
- Le Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) ;
- Créer une entreprise, pourquoi pas vous ;
- Valoriser son image professionnelle.

➤ Avec les Missions Locales

On m'aide à définir mon projet professionnel, en me proposant des actions de formations adaptées et les financements appropriés.

➤ Avec Initiative 95

Je suis accompagné dans l'élaboration de mon projet de création d'entreprise grâce à des ateliers, parrainages, mises en relation,...

➤ Avec l'Ecole de la 2^e Chance

J'élabore un projet précis qui correspond à mes envies et à mon potentiel.

#aides

Je résous ce qui entrave mon insertion .2

➤ Avec Pôle Emploi

Je bénéficie de nombreuses aides :

- Mobilité : aide au permis, aide au déplacement, mobilité géographique ;
- Santé : j'accède aux soins grâce au partenariat avec la CPAM ;
- Garde d'enfants (sous certaines conditions) ;
- Demandeur d'emploi en situation de handicap : des dispositifs adaptés à ma situation.

➤ Avec l'Accompagnement global

Je bénéficie de différents dispositifs mis en place avec Pôle Emploi pour dépasser mes difficultés :

- Demandeur d'emploi en situation de handicap : des services et des aides spécifiques ;
- La recherche d'emploi pour les personnes sortant de prison.

➤ Avec les Missions Locales

Je suis accompagné dans mes démarches concernant :

- Les aides et l'accès à un logement ;
- La mobilité et l'accès aux aides financières et alimentaires.

➤ Avec Entrée dans la Vie Active (EVA)

Je bénéficie d'aides financières :

- Pour faciliter ma mobilité (permis, achat de véhicule,...) ;
- Pour assumer les frais matériels de ma création d'activité ;
- Pour accéder à un logement.

➤ Avec Initiative 95

Je perçois des aides financières et un soutien dans la gestion de mon projet.

➤ Avec Papa Charlie

J'obtiens une voiture avec ou sans permis.

#formation

Je complète ma formation

3

➤ Avec Pôle Emploi

Je suis guidé vers des formations et des aides pour en bénéficier.

➤ Avec l'Accompagnement global

Je bénéficie de différents dispositifs mis en place avec Pôle Emploi pour me former tout en travaillant ou en cherchant un emploi :

- Le compte personnel de formation ;
- Le dispositif « Prépa compétences » : réussir votre projet de formation ;
- Comment bénéficier d'une formation ;
- Le contrat d'apprentissage ;
- Le contrat de professionnalisation.

➤ Avec les Missions Locales

Je suis orienté vers des formations.

➤ Avec le Hub Numérique Nikola Tesla

Je me forme aux métiers du déploiement des réseaux très haut débit et du développement de la « smart city ».

➤ Avec Entrée dans la Vie Active (EVA)

Je bénéficie d'une aide à la formation (de moins de deux années scolaires) et aux frais annexes.

➤ Avec l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE)

Je me forme pour créer mon entreprise.

➤ Avec l'Ecole de la 2^e Chance

Je bénéficie d'un parcours de formation individualisé en alternance avec des stages professionnels.

#emploi

Je trouve un emploi

4

➤ Avec Pôle Emploi

Je suis accompagné par un conseiller dans ma recherche d'emploi (ateliers et conseils).

➤ Avec l'Accompagnement global

Je bénéficie de différents dispositifs mis en place avec Pôle Emploi pour trouver un emploi :

- L'immersion professionnelle ;
- Le Contrat Unique d'Insertion (CUI) ;
- Activ'créa.

➤ Avec les Missions Locales

Je bénéficie d'un parcours d'accompagnement vers l'emploi et je comprends les possibilités d'aide pour faciliter le succès de mes démarches.

➤ Avec Unis-Cité

Je participe à une mission de service civique sur des thématiques diverses (culture, numérique, économie sociale et solidaire, échanges intergénérationnels...).

➤ Avec le Plan Départemental d'Insertion (PDI)

Je bénéficie de différents dispositifs :

- Le placement en emploi : je trouve directement un CDI ou un CDD en étant aidé par un conseiller en insertion professionnelle.
- La préparation et l'accès à l'emploi : je suis accompagné par une structure pour construire ou finaliser mon projet professionnel tout en recherchant un emploi ou une formation.
- Le site internet : valdoise-emplois.fr : je suis mis en contact avec des employeurs.



Sommaire

Accompagnement global	7
Missions Locales	8
Hub Numérique Nikola Tesla	9
Entrée dans la Vie Active (EVA)	10
Initiative 95.....	11
Adie.....	12
École de la 2 ^e chance	13
Papa Charlie	14
Unis-Cité	15
Plan Départemental d'Insertion (PDI).....	16/17
Pôle Emploi	18/19



Accompagnement global

OU'EST-CE QUE C'EST ?

L'accompagnement global est **un accompagnement personnalisé et intensif**, réalisé par un binôme constitué d'un conseiller Pôle Emploi dédié et d'un travailleur social du Conseil départemental. Cet accompagnement a pour objectif votre accès à l'emploi par la résolution ou la réduction des difficultés sociales et professionnelles.

Au sein de l'accompagnement global vous trouverez différents dispositifs :

- Valoriser son image professionnelle (VSI) ;
- Le compte personnel de formation (CPF) ;
- Activ'projet ;
- Le conseil en évolution professionnelle (CEP) ;
- L'immersion professionnelle ;
- Réussir votre projet de formation avec le dispositif « Prépa compétences » ;
- Comment bénéficier d'une formation ;
- Contrat d'apprentissage ;
- Contrat de professionnalisation ;
- Contrat unique d'insertion (CUI) ;
- Activ'créa ;
- Créer une entreprise, pourquoi pas vous ;
- Travailleurs handicapés : des services et des aides spécifiques ;
- Vous sortez de prison : votre recherche d'emploi.

#accompagnement
#aides
#formation
#emploi

POUR QUI ?

L'accompagnement global peut vous être proposé si vous êtes demandeur d'emploi, sur la base du diagnostic lors du premier entretien à Pôle Emploi ou à tout moment si votre situation l'exige.

CONTACT

Contactez votre conseiller Pôle Emploi pour obtenir plus d'informations.

Missions Locales



#accompagnement
#aides
#formation
#emploi

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les conseillers de la Mission Locale de votre territoire vous aideront dans vos démarches relatives à l'emploi et à la formation, pour mettre en place un parcours d'accompagnement vers l'emploi, être orienté en terme de formation ou comprendre les possibilités d'aides pour faciliter le succès de vos démarches.

Les Missions Locales vous aident dans différents domaines :

- **Emploi/Alternance** : en vous proposant des actions concrètes pour optimiser vos démarches (préparations aux entretiens, accès aux outils de recherche d'emploi, présentation d'un réseau d'entreprises partenaires et suivi dans l'emploi) ;
- **Formation** : en vous aidant à définir un projet professionnel, en vous proposant des actions de formations adaptées et les financements appropriés ;
- **Santé** : en favorisant l'ouverture de vos droits à l'Assurance Maladie ;
- **Logement** : en vous informant sur les aides et l'accès au logement et en accompagnant vos démarches ;
- **Citoyenneté** : en facilitant votre mobilité et votre accès aux aides financières et alimentaires.

POUR QUI ?

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation.

CONTACT

Mission locale AVEC de Cergy-Pontoise

12 avenue des béguines
Immeuble le Cervier B
(Accès piéton par le cours de l'Horloge)
95800 Cergy
Tél. 01 34 41 70 70

www.missionlocalecergy pontoise.fr

Mission Locale Argenteuil-Bezons

4 rue Notre Dame
95100 Argenteuil
Tél. 01 34 11 40 00

Mission locale de Taverny

2 place de la gare
95150 Taverny
Tél. 01 34 18 99 00

Mission locale du Nord Val d'Oise

36 rue Albert 1^{er}
95260 Beaumont-sur-Oise
ou 1, allée Eugène Hénaff Bât n° 12
95340 Persan.
Tél. 01 30 28 76 90

Mission locale

Vallée de Montmorency

30 rue de la Station
95130 Franconville
Tél. 01 39 32 66 03

Mission locale Val d'Oise Est

18 avenue du 8 mai 1945
95200 Sarcelles
Tél. 01 34 19 66 33

Hub Numérique Nikola Tesla

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Initié par le Département pour accompagner le développement de la fibre sur le territoire du Val d'Oise, le Hub Numérique Nikola Tesla a été développé dans le but proposer **des formations directement liées aux métiers du déploiement des réseaux très haut débit et du développement de la « smart city »**.

Conçu comme un centre de ressources aux métiers et usages du numérique et de la ville intelligente, le Hub a pour ambition première de donner l'opportunité à des demandeurs d'emploi ou à des jeunes déscolarisés de trouver un emploi durable via l'alternance ou l'acquisition de blocs de compétences dans des filières d'avenir.

Le Hub Tesla a vocation à accueillir en résidence tout organisme de formation ou d'insertion souhaitant utiliser ses équipements pour agir auprès des publics éloignés de l'emploi ou des jeunes décrocheurs dans le cadre de l'apprentissage ou de la formation continue.

POUR QUI ?

Vous pouvez suivre ces formations si vous êtes bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), jeune chômeur de longue durée, « décrocheur » de l'enseignement secondaire ou encore salarié en formation continue aux métiers de la fibre optique et de la ville intelligente.

CONTACT

Hub Numérique Nikola Tesla

Tél : 01 85 76 42 00

hubtesla@valdoise.fr

www.valdoisenumerique.fr



#formation

Entrée dans la Vie Active (EVA)

#aides
#formation

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les élus départementaux, conscients des difficultés parfois rencontrées par les jeunes valdoisiens dans leur parcours d'entrée dans la vie active, ont créé le 11 juillet 2011 le dispositif EVA, "Entrée dans la Vie Active" **pour lever les freins d'accès à l'emploi des jeunes.**

EVA vous propose :

- **Une aide au permis de conduire :**
 - lorsque l'obtention de celui-ci est indispensable à la réalisation d'un projet professionnel à court terme (moins de deux années) ;
 - sous réserve que vous ayez déjà obtenu le code de la route.
- **Une aide à la formation** (de moins de deux années scolaires) et une participation aux frais annexes :
 - dans le cadre de la réalisation d'un projet professionnel avec une perspective d'accès à l'emploi à court terme (moins de deux années) ;
 - sous réserve que votre dossier de demande d'aide soit déposé au Conseil départemental avant le début de la formation.
- **Une aide à la création d'activité** en finançant des frais de matériels, sous réserve que votre activité ne soit pas déjà déclarée au Registre du Commerce et des Sociétés.
- **Une aide au logement** si ce dernier est indispensable à l'obtention d'un emploi.

Le montant de l'aide accordée est de 1500 € maximum.

POUR QUI ?

Vous êtes domicilié fiscalement dans le Val d'Oise et avez moins de 26 ans (ou moins de 27 ans si vous avez effectué au moins six mois de service civique, de sapeur-pompier volontaire ou de réserve dans la gendarmerie ou l'armée).

CONTACT

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à la structure locale qui vous accompagne (Pôle Emploi, Mission locale,...) ou contactez le numéro vert et la boîte mail dédiée :
Tél. 0 800 88 10 14 (appel gratuit depuis un poste fixe)
entreedanslavieactive@valdoise.fr

Initiative 95

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Initiative 95 développe depuis de nombreuses années l'entrepreneuriat pour favoriser la création d'emplois dans le Val d'Oise. En 2019, Initiative 95 a soutenu 298 entreprises et mobilisé 21,4 millions d'euros d'investissement sur le Val d'Oise. Défendant un entrepreneuriat engagé, Initiative 95 permet à 86% des entreprises accompagnées de se développer après trois ans d'activité. Cette structure vous apporte **l'appui et l'accompagnement nécessaires pour créer, reprendre ou développer une entreprise/association**, en intervenant à différents niveaux :

• Accompagnement :

- Amorçage de projet (passer de l'idée au projet) ;
- Accompagnement collectif à travers des ateliers et des parcours thématiques ;
- Accompagnement individuel dans le cadre du dispositif régional « Entrepreneur #LEADER », durant les trois premières années de votre activité ;
- Mise en réseau avec les acteurs de l'entrepreneuriat (clubs d'entreprises, experts, entrepreneurs,...) ;
- Parrainage par des chefs d'entreprises bénévoles ou des cadres dirigeants.

• Financement :

- Prêt à 0% jusqu'à 25 000€ ;
- Prêt d'honneur Reprise d'entreprise 0% jusqu'à 70 000€ ;
- Prêt d'honneur Croissance jusqu'à 75 000€ ;
- Financement participatif en "don contre don" ou en Equity ;
- Garantie bancaire montant jusqu'à 100 000€ ;
- Evaluation des besoins financiers ;
- Intermédiation bancaire.

POUR QUI ?

Les dispositifs d'accompagnement s'adressent aux personnes rattachées fiscalement :

- aux Communautés d'Agglomération de Cergy-Pontoise, Roissy Pays de France ;
- à la Ville d'Argenteuil ;
- à la Communauté de Commune du Haut Val d'Oise.

Les dispositifs de financement peuvent être demandés par toute personne rattachée fiscalement dans le Val d'Oise.

CONTACT

Tél. 01 30 31 96 66
accueil@initiative95.fr
www.initiative95.fr

#accompagnement
#aides



Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE)

adie

#formation

QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'association ADIE vous propose une **formation gratuite** de 35h minimum sur une à deux semaines pour vous aider à monter votre propre activité et devenir entrepreneur. A l'issue de cette formation vous pourrez bénéficier des services de l'association en matière de micro-crédit.

POUR QUI ?

Pour bénéficier de cette formation, vous devez (en tant que créateur ou entrepreneur) :

- être à l'étape de recherche de financement (votre projet est monté, proche du démarrage ou déjà lancé) ;
- ne pas avoir accès à un autre financement (bancaire ou initiative 95) : le micro-crédit n'est pas cumulable avec un autre financement ;
- avoir un besoin de financement n'étant pas supérieur à 10 000 € (plafond du micro-crédit) ;
- pouvoir présenter un garant (personne physique s'engageant sur une partie du crédit : maximum 1/3).

Les personnes ayant des problèmes bancaires (interdiction, fichage, surendettement sous certaines conditions) sont éligibles à l'action.

CONTACT

www.adie.org

Tél. 0969 328 110 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 8 h à 18 h.

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 18h :

ADIE Argenteuil

19 rue Henri Dunant
95100 Argenteuil

ADIE Sarcelles

18 avenue du 8 mai 1945
95200 Sarcelles

ADIE Cergy-Pontoise

35 boulevard du Port
95000 Cergy

École de la 2^e Chance (E2C 95)



QU'EST-CE QUE C'EST ?

Au sein du Hub de la Réussite, l'Ecole de la Deuxième Chance en Val d'Oise a pour but d'aider les jeunes à **élaborer un projet précis qui correspond à leurs envies et à leur potentiel.**

En tant que stagiaire vous serez accompagné par un formateur - coordinateur de projet avec lequel vous ferez régulièrement le point sur vos progrès.

Il définit votre projet professionnel et identifie vos interlocuteurs en cas de doute ou de problème.

Chacun progresse selon son rythme et ses compétences. En plus des séquences pédagogiques portant sur la consolidation des compétences de base, vous pouvez participer à des activités culturelles, sportives, citoyennes, ...

L'E2C 95 a pour objectif de développer des compétences sociales utiles à votre insertion professionnelle.

Le parcours de formation est individualisé en alternance avec des stages professionnels vous permettant de valider votre projet professionnel et d'acquérir des compétences pour accéder à un emploi.

Vous aurez le statut de stagiaire de la formation professionnelle, vous percevrez à ce titre une indemnité et bénéficierez de la gratuité des transports.

#accompagnement
#formation

POUR QUI ?

Vous avez entre 16 à 25 ans, vous êtes sorti du système scolaire et professionnel, sans diplôme ni qualification.

CONTACT

contact@e2c95.fr

Accueil du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 12h30 (fermeture en août).

Site de Cergy-Pontoise

Immeuble Les 3 Fontaines
Porte C – 2^e étage
95000 Cergy
Tél. 01 72 85 70 00

Site de Roissy Pays de France

13 rue de l'Escouvier
95200 Sarcelles
Tél. 01 34 04 10 02

Site d'Argenteuil-Bezons

95 avenue Paul Vaillant-Couturier
95100 Argenteuil
Tél. 01 39 96 42 70

Site du Haut Val d'Oise

16 rue Nationale
95260 Beaumont-sur-Oise
Tél. 01 30 28 38 18

Papa Charlie

#accompagnement
#formation

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Papa Charlie est une association dédiée à l'aide à la mobilité entre le domicile et le lieu de travail. Son objet est **la mise à disposition de véhicules avec ou sans permis** à des tarifs très attractifs afin de faciliter vos trajets quotidiens en Île-de-France.. Cette prestation facilite l'obtention d'un emploi ou d'une alternance et votre maintien dans cet emploi.

Papa Charlie propose le prêt de véhicules avec ou sans permis : à partir de 2,5€/jour pour les véhicules sans permis et à partir de 4€/jour pour les véhicules de catégorie A (citadine essence).

POUR QUI ?

Pour toute personne résidant à moins de 40 km de son lieu de travail, sur présentation d'une promesse d'embauche, d'un contrat de travail ou d'un contrat de formation ou d'apprentissage. Si la question de la mobilité est un frein lors de l'entretien d'embauche, vous pouvez rassurer le futur employeur en lui présentant l'offre de Papa Charlie.

CONTACT

Tél. 01 48 62 02 02

www.papa-charlie.com



QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'association Unis-Cité vous accompagne dans le cadre **d'une mission de service civique durant 8 mois** à temps plein. Vous serez accompagné par un coordinateur pour la réalisation de vos actions et durant les ateliers. Trois rendez-vous individuels vous seront également proposés pour travailler sur votre projet d'avenir.

POUR QUI ?

Pour les jeunes de 16 à 25 ans (30 ans si vous êtes en situation de handicap).

CONTACT

Accueil du lundi au vendredi de 10h à 17h

Unis-Cité Val d'Oise

11 rue Jean Lurçat

95100 Argenteuil

Tél. 07 81 67 72 85

www.uniscite.fr



Plan Départemental d'Insertion (PDI)

Le Conseil départemental du Val d'Oise et les organismes qu'il finance dans le cadre de son PDI peuvent vous aider dans vos démarches. Plusieurs actions d'accompagnement vers l'emploi vous sont proposées si vous êtes bénéficiaire du RSA :

Le placement en emploi

Un conseiller en insertion professionnelle vous aidera à trouver directement un contrat à durée indéterminée (CDI) ou un contrat à durée déterminée (CDD).

POUR QUI ?

Vous êtes immédiatement disponible pour occuper un emploi.

CONTACT

Contactez directement l'un des 2 organismes suivants :



Altedia/LHH

Immeuble Le Montaigne
6 boulevard de l'Oise
95015 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. 01 34 41 97 57



BIMBAMJOB

14 avenue de Corbera
75012 Paris
Tél. 09 52 32 92 64

Le site internet valdoise-emplois.fr

QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un site internet qui vous met en contact avec des employeurs qui recrutent. Il facilite votre recherche d'emploi et la recherche de candidats pour des entreprises qui recrutent.

PROCÉDURE ET CONTACT

- Demandez un code si vous êtes bénéficiaire du RSA en téléphonant au 08 00 80 06 49 ;
- Inscrivez-vous sur valdoise-emplois.fr ;
- Complétez votre profil et créez votre CV ;
- Répondez aux nombreuses offres d'emploi qui vous intéressent.

La préparation et l'accès à l'emploi

POUR QUI ?

Vous souhaitez construire ou finaliser votre projet professionnel tout en recherchant un emploi ou une formation.

CONTACT

Contactez directement l'un des organismes suivants :



ACOFORM

142 avenue d'Enghien
95880 Enghien-Les-Bains
Tél. 01 39 83 62 07
www.acoform.com



ACTION AVENIR FORMATION

5 chemin de la Dime
95700 Roissy-en-France
Tél. 01 34 38 38 23
www.aafbilans.com



ALICE

24 rue Martelet
95800 Cergy-Saint-Christophe
Tél. 01 34 38 38 23
www.association-alice.fr



DU CÔTÉ DES FEMMES

21 avenue des Genottes
95800 Cergy
Tél. 01 30 73 51 52
www.ducotedesfemmes.asso.fr



EDM

1 rue Jean Carasso - Bât. A2
95800 Bezons
Tél. 01 39 47 73 39
www.edm.asso.net



RIVES DE SEINE ITINERIVES

19 rue de la Tourelle
95170 Deuil-La-Barre
Tél. 01 71 68 71 90

VEXIN INSERTION EMPLOI (VIE)

18 boulevard de la Paix
95800 Cergy-Saint-Christophe
Tél. 01 34 20 02 63

ASSOCIATION LOI 1901



SJT PERSAN

22 rue du 8 mai 1945
95340 Persan
Tél. 01 30 34 41 20
sjt-persan@sjt.com

SJT SARCELLES

34bis avenue du 8 mai 1945
95200 Sarcelles
Tél. 01 39 93 13 90



révélateur de compétences

ENVERGURE RIVES DE SEINE

88 rue de la République
95100 Argenteuil
Tél. 01 86 26 63 90
www.envergure.eu

ENVERGURE VALLÉE DE MONTMORENCY

22 rue Stalingrad
95120 Ermont
Tél. 01 86 26 63 90
www.envergure.eu

ENVERGURE PLAINE DE FRANCE

9 rue de l'Escouvrier
95200 Sarcelles
Tél. 01 86 26 63 90
www.envergure.eu

Pôle Emploi

#accompagnement
#aides
#formation
#emploi

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les dispositifs de Pôle Emploi vous accompagnent dans toutes les étapes de votre retour à l'emploi.

EMPLOI

• Recherche d'emploi

Un conseiller vous accompagne de manière personnalisée dans votre recherche et vous apporte les conseils nécessaires pour réussir vos démarches : ateliers CV, lettres de motivation, préparation d'entretiens.

• Construction de votre projet professionnel

Un conseiller référent et un psychologue du travail (si besoin) vous accompagnent dans la co-construction d'un plan d'action de retour à l'emploi (définition du projet professionnel, conseils en évolution professionnelle).

• Crédit ou reprise d'entreprise

Pôle Emploi vous propose des ateliers pour définir votre projet et des prestations d'accompagnement spécifiques sur la création d'entreprise.

FORMATION

- Sécuriser votre projet de formation ;
- Identifier une formation efficace pour votre retour à l'emploi à court ou long terme ;
- Trouver des aides financières pour votre formation ou pour faciliter votre vie de stagiaire de la formation professionnelle ;
- Suivre votre parcours formation et accompagner votre fin de formation et votre recherche d'emploi.

SANTÉ

Pôle Emploi en partenariat avec la CPAM peut vous permettre de résoudre vos difficultés d'accès aux soins.

DEMANDEUR D'EMPLOI EN SITUATION DE HANDICAP

Pôle Emploi et CAP emploi vous accompagnent dans votre parcours de retour à l'emploi.

GARDE D'ENFANTS

Vous pouvez bénéficier d'une aide à la garde d'enfants mensuellement si vous êtes :

- demandeur d'emploi non indemnisé ;
- bénéficiaire des minima sociaux ;
- demandeur d'emploi indemnisé au titre de l'Allocation de Retour à l'Emploi (ARE) pour un montant inférieur à 39,44€/jour.

Cette aide peut être attribuée dans le cadre d'une :

- reprise d'emploi en CDI, en CDD (y compris en alternance), en contrat de travail temporaire de 3 mois consécutifs minimum (y compris à temps partiel), en création/reprise d'entreprise à condition d'être salarié de ladite entreprise ;
- entrée en formation (y compris à distance), quelle que soit la durée et quel que soit le financeur.

Montant

- 460€/mois pour 1 ou 2 enfants ;
- 520€/mois pour 3 enfants jusqu'aux 10 ans de l'enfant ;
- Au-delà de 3 enfants, l'aide sera majorée de 150€/enfant.

CONTACT

Pour vous inscrire :

www.candidat.pole-emploi.fr/inscription/preamble

Tél. 3949

Pour toute question :

www.pole-emploi.fr





Conseil départemental du Val d'Oise
2 avenue du Parc
CS 20201 CERGY
95032 CERGY-PONTOISE CEDEX

Tél. : 01 34 25 30 30
Fax : 01 34 25 33 00
communication@valdoise.fr
www.valdoise.fr

